

# CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales (CG), en date de novembre 2021, remplacent toutes les versions précédentes. Les CG sont susceptibles d'être modifiées et seront communiquées aux participants de manière appropriée, notamment par des publications adéquates sur le site internet de la [Swim Team School Biel-Bienne](#). Les modifications s'appliquent à partir de la date de publication sur le site de la [Swim Team School Biel-Bienne](#).

## 1. Inscription au cours

- L'inscription peut se faire via la page d'accueil ou par e-mail et est définitive. Elle est établie personnellement au nom du participant au cours.
- Les cours semestriels commencent en février et en août, les cours intensifs en fonction de l'offre.
- Les enfants sont répartis selon le niveau, l'âge, la taille du groupe, la profondeur de l'eau, etc.
- Si un cours souhaité a trop peu ou trop de participants, la [Swim Team School Biel-Bienne](#) vous contactera et vous proposera un autre jour ou reportera le cours. S'il y a trop d'inscriptions, une liste d'attente sera créée. Vous serez informés si votre enfant est sur la liste d'attente.
- L'heure définitive du cours (dans la période spécifiée) vous sera communiquée au plus tard 2 semaines avant le début du cours, celle-ci ne peut être choisie.

## 2. Inscription au cours suivant

- Vous recevrez un formulaire de réinscription ou de désinscription avant le nouveau semestre.
- Les inscriptions des participants aux cours existants seront prioritaires lorsque de nouveaux cours seront programmés.

## 3. Admission/ coûts

- Les frais de cours se montent à Fr. 260.00 par semestre.
- L'accès à la piscine est inclus dans le prix du cours. Il n'y a pas de frais supplémentaires.
- Il n'est pas possible de nager avant et après le cours.

## 4. Conditions de paiement

- Les frais de cours doivent être payés avant le début du cours, le délai est à respecter.
- Les leçons manquées ne donnent droit à aucune réduction de prix.

## 5. Annulation de cours/ liste d'attente

- Les annulations sont possibles à tout moment jusqu'à 3 semaines avant le début du cours ou jusqu'à l'émission des documents de cours.
- Passé ce délai ou après l'émission des documents de cours, les frais d'annulation se montent à Fr. 80 jusqu'à 7 jours avant le début du cours. Si l'annulation est faite après ce délai, le montant total du cours sera dû.
- En cas de non-participation, le montant total du cours sera dû.

## 6. Absences

- Les leçons individuelles manquées ne peuvent pas être rattrapées. Les leçons manquées pour cause de maladie prolongée ou d'accident ne seront pas remboursées.
- Les absences plus longues doivent être signalées au responsable du cours ou directement à l'adresse mail : [schwimmschule@stbb.ch](mailto:schwimmschule@stbb.ch)

## 7. Maladie/absence de l'enseignant

- En cas de maladie ou d'absence de l'enseignant, celui-ci peut être remplacé par un autre enseignant sans préavis.

## 8. Sécurité et responsabilité

- Les parents ou les personnes accompagnantes sont entièrement responsables de leurs enfants immédiatement avant et après la leçon de cours.
- L'enseignant n'est responsable des enfants inscrits au cours que pendant le cours. Le devoir de surveillance de l'enseignant prend fin après le départ des participants du cours.

### **9. Assurance et responsabilité**

- La [Swim Team School Biel-Bienne](#) décline toute responsabilité pour les accidents des participants survenus avant ou après le service fourni par la [Swim Team School Biel-Bienne](#). Ceci s'applique en particulier aux accidents qui se produisent sur le chemin pour aller à la [Swim Team School Biel-Bienne](#) et retour, ainsi qu'à l'intérieur des locaux de la piscine avant et après la leçon.
- L'assurance est à la charge du participant. La [Swim Team School Biel-Bienne](#) décline toute responsabilité en cas de dommages, de vol, de perte d'objets ou d'accidents.
- Les parents sont responsables de leurs enfants, par exemple en cas de dommages aux installations ou à la décoration de la piscine.

### **10. Cas de force majeure**

- Aucun frais de cours ne sera remboursé pour les cours qui ne peuvent être tenus en raison d'un cas de force majeure (par exemple, fermeture de la piscine intérieure, perturbations opérationnelles, force de la nature, nettoyage).

### **11. Respect des CG / règlement du cours**

- En cas de non-respect des CG ou du règlement du cours, le participant sera exclu du cours, aucun remboursement des frais de cours ou d'autres services ne seront fournis.

### **12. Lieu de juridiction**

- Le droit suisse est applicable pour toutes les relations juridiques. Le lieu de juridiction est le siège de la [Swim Team School Biel-Bienne](#).